

Activité de l'Agence centrale des prisonniers de guerre

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Rapport sur l'activité du Comité international de la Croix-Rouge**

Band (Jahr): - **(1947-1948)**

PDF erstellt am: **10.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

VI. Activité de l'Agence centrale des prisonniers de guerre

Tant que des prisonniers allemands étaient maintenus en captivité, le Service allemand de l'Agence centrale a conservé, à peu de chose près, son activité du temps de guerre.

D'autres pays que l'Allemagne, bien qu'aucun de leurs ressortissants ne fussent prisonniers, continuèrent longtemps après l'armistice à faire appel à l'Agence comme au seul organisme international possédant un fichier nominatif d'ensemble susceptible de leur fournir les informations requises. L'Agence ayant le devoir d'assumer cette activité d'après-guerre, la plupart de ses Services nationaux conservèrent une certaine activité en 1947 et 1948.

Voici pour l'ensemble de l'Agence, les principales données statistiques de juillet 1947 à décembre 1948 :

| | | |
|-----------------------------|--------------------------|---------|
| Courrier (nombre de plis) : | Arrivée | 607.673 |
| | Départ | 549.281 |
| Personnel ¹ : | Effectif au 30 juin 1947 | 184 |
| | au 30 juin 1948 | 92 |
| | au 31 décembre 1948 | 58 |

SERVICE ALLEMAND

Au début de l'été 1947, le Service allemand comptait encore une centaine de personnes. En ce qui concerne les décès, il avait repris le rôle du Bureau officiel allemand et achevait de mettre sur fiches les renseignements sur les militaires allemands prisonniers ou décédés, et de communiquer ces renseignements à l'Office de liquidation de la Wehrmacht (WAST), à Berlin.

¹ Voir ci-dessus, p. 13.

Depuis lors, le travail de correspondance et d'enquêtes s'est réparti entre trois sections : prisonniers, décès et civils.

a) Prisonniers de guerre

A partir de l'été 1947, l'Agence recevait sous forme de « cartes de capture » des renseignements sur des prisonniers allemands en Pologne, soit 35.000 cartes au 30 juin 1948. Des listes furent établies à Genève et envoyées aux quatre *Suchdienste* allemands, ainsi qu'à la WAST. Ces renseignements ont permis de répondre à des demandes en souffrance ; ils ont en outre fourni la base d'un important travail de recherche et d'enquêtes dans les camps, pour le compte de familles que la poste des prisonniers n'atteignait pas. Ce travail donna dans l'ensemble de bons résultats.

Le Service allemand a poursuivi ses enquêtes relatives à des demandes de libérations, à des prisonniers disparus (à la suite de leur transfert d'une Puissance à une autre, de leur transformation en travailleurs civils ou en toute autre circonstance), ou encore à des restitutions de biens à des prisonniers libérés. En outre, l'Agence a transmis de nombreux documents (procurations et actes divers) que les prisonniers voulaient envoyer à leur famille.

Les demandes au sujet de militaires disparus sur le front de l'Est ont continué d'affluer d'Allemagne (plus de 40.000 de juillet 1947 à décembre 1948). Sans moyens d'investigation dans ce domaine, l'Agence se vit obligée de renvoyer les familles aux *Suchdienste* allemands.

A la date du 30 juin 1948, le Service allemand avait reçu de France 106.000 cartes signalant des travailleurs civils allemands (prisonniers transformés). Ces travailleurs correspondant librement avec leur famille, l'Agence s'est bornée à fournir ces renseignements aux personnes qui lui en faisaient la demande.

En novembre 1948, le Service allemand de l'Agence recevait encore une centaine de lettres par jour.

b) Décès

Le Service allemand a reçu en 1947 et 1948 et transmis à la WAST des certificats de décès concernant non seulement

des prisonniers décédés, mais aussi des militaires tués au combat en 1944 et 1945. La plupart provenait de France ; il en vint aussi de Tchécoslovaquie, de Pologne et de la zone américaine d'occupation en Allemagne. Aucune ne vint de Yougoslavie, en dépit des demandes adressées à la Croix-Rouge yougoslave.

D'une manière générale, la complexité des cas soumis à l'Agence s'est accrue en proportion du temps écoulé depuis l'armistice. Cela ne doit pas surprendre puisqu'il s'agissait presque toujours de militaires disparus, dont les familles avaient en vain recherché les traces.

Un grand nombre de ces enquêtes, concernant des soldats tués au combat ou fusillés en France, s'adressaient aux maires, au ministère des Anciens combattants, et aux délégués du CICR en France. Elles ont souvent donné des résultats positifs. Des recherches menées sur place ont permis de retrouver de nombreuses tombes et de procéder à des exhumations.

Plusieurs enquêtes furent faites auprès de l'Office des tombes allemandes (*Gräberfürsorge*) à Rome¹, au sujet de militaires tués et enterrés en Italie, ainsi qu'auprès des maires de Tchécoslovaquie.

Toutes les successions reçues à Genève ont été transmises à l'Office de liquidation de la Wehrmacht (WAST), habilitée pour leur remise aux ayants droit. Cette démarche a provoqué souvent des réclamations ou des demandes d'informations complémentaires.

c) Civils

L'Agence centrale a reçu, de juillet 1947 à décembre 1948, près de 25.000 demandes relatives à des civils allemands demeurés en Pologne, en Tchécoslovaquie, en Yougoslavie ou en Prusse orientale. Les enquêtes ont souvent permis de renseigner utilement les familles.

¹ Ce service, composé d'une dizaine d'agents allemands, avait été capturé par l'armée britannique dans l'Italie du Nord en 1945. Sur l'intervention de la délégation du CICR à Rome, ces hommes furent autorisés à reprendre leurs recherches. Ils bénéficièrent alors de subsides du CICR et du Saint-Siège. Quand, à la fin de 1947, ils furent menacés d'être renvoyés en Allemagne avant d'avoir terminé leur tâche, c'est encore au CICR qu'ils durent d'être rattachés à un service du ministère de la Guerre italien, ce qui régla leur situation administrative jusqu'en 1949.

SERVICE « PALESTINE »

Le trafic postal ayant complètement cessé avec la Palestine dès le mois de mai 1948, l'Agence ne tarda pas à recevoir des demandes de nouvelles concernant des habitants de ce pays, ainsi que des messages à leur transmettre. Dès juillet 1948, l'Agence s'adjoignait un Service « Palestine, » chargé d'acheminer les nouvelles familiales de part et d'autre du front de combat, et de recevoir communication des renseignements relatifs aux prisonniers de guerre.

C'est en novembre 1948 que ce Service connut sa plus grande activité. Il avait alors surtout à s'occuper de prisonniers de guerre, soit pour faire des enquêtes, soit pour transmettre des messages. Les listes de prisonniers établies par les Bureaux officiels juif et arabe parvenaient à l'Agence par l'entremise des délégations en Palestine.

AUTRES SERVICES

Les autres Services, répartis en deux groupes, comptaient 37 collaborateurs au 30 juin 1947, et 17 au 31 décembre 1948. De juillet 1947 à décembre 1948, le nombre des lettres reçues par ces groupes s'est élevé à 89,500 ; et le nombre des lettres expédiées à 110.000.

Outre la transmission de messages entre Sociétés nationales de la Croix-Rouge (*Messages 61*), ou de messages télégraphiques entre l'Allemagne et les pays avec lesquels la correspondance n'était pas encore rétablie (Espagne et Japon notamment), signalons l'établissement par ces Services de plus de 10.000 attestations de captivité en mains allemandes, en faveur d'anciens prisonniers yougoslaves et polonais, hébergés depuis l'armistice dans des camps de personnes déplacées en Allemagne.

En octobre 1948, l'Agence a reçu communication de 750 noms de Hongrois, tant prisonniers de guerre que personnes déplacées, et qui étaient décédés en Allemagne.

En novembre 1948, plusieurs centaines de Yougoslaves, Bulgares, Roumains et Albanais, réfugiés politiques en Grèce et émigrant en Amérique et en Australie sous les auspices de l'Organisation internationale des réfugiés, s'adressaient à l'Agence pour faire parvenir des nouvelles à leur famille.
